



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 30 MARS 2023

Nombre de membres
du Conseil
Communautaire : **48**

Nombre de membres
qui se trouvent
en fonction : **48**

Nombre de délégués :
- présents : **40**
- représentés : **3**
TOTAL **43**

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 30 mars à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Laurence HOMMEL, Adjointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire -	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire Mme Solène HOEHN, Adjointe	- Mme Armelle MORGENTHALER, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	- M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLSHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe M. David PAULY, Cons. Mun.	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe -	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire -
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire Mme Laetitia FALEMPIN, Adjointe	- M. Gilbert STECK, Adjoint M. Martial HELLER, Adjoint	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Adjoint M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe -	Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun. -	<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

Membres représentés :

M. Denis TOURNEMAINE ayant donné procuration à Mme Marianne WEHR
Mme Sylvie TETERYCZ ayant donné procuration à Mme Christelle WAGNER-TONNER
M. Thierry KLEIN ayant donné procuration à Mme Caroline PFISTER

Membre titulaire représenté par son suppléant :

-

Membres excusés :

M. Philippe HEITZ, Adjoint de MOLSHEIM
Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe d'OBERHASLACH

Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM
M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

OBJET : FINANCES ET BUDGET - COMPTE FINANCIER UNIQUE ET RESTES A REALISER DE L'EXERCICE 2022

N° 23-17

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU le Budget Primitif de recettes et dépenses présumées de l'exercice 2022, arrêté respectivement par le Conseil Communautaire en ses séances ordinaires des 31 mars 2022 et 15 décembre 2022 ;

VU les pièces justificatives rapportées à l'appui tant du Compte de Gestion 2022 que des opérations complémentaires effectuées en 2023 ;

VU la loi N° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République ;

VU la loi N° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de Finances pour 2019 et notamment son article 242 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique ;

VU sa délibération N° 21-50 du 1^{er} juillet 2021 portant adoption anticipée du référentiel budgétaire et comptable M57 et expérimentation du Compte Financier Unique ;

VU sa délibération N° 21-96 du 9 décembre 2021 statuant sur le régime d'amortissement et de fongibilité des crédits dans le cadre de la mise en place du référentiel budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2021 ;

CONSIDERANT que le Compte Financier Unique se substitue dans la cadre de l'expérimentation aux Comptes Administratifs et Comptes de Gestion ;

CONSIDERANT que le Compte Financier Unique établit une parité des comptes entre l'ordonnateur et le comptable public ;

CONSIDERANT que la clôture des budgets d'investissement de l'exercice 2022, intervient au 31 décembre 2022 ;

CONSIDERANT dès lors, qu'il convient d'établir l'état des restes à réaliser des sections d'investissement à reporter sur l'exercice 2023 lors du vote des Budgets, pour assurer le paiement des dépenses engagées non mandatées et la perception des recettes, certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Réunie, en sa séance du 16 mars 2023 ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Madame Marie-Reine FISCHER, Vice-Présidente ;

ET APRES en avoir délibéré sous la présidence de Madame Marie-Reine FISCHER, Vice-Présidente, Monsieur Laurent FURST, Président de la Communauté de Communes au cours de l'année 2022, ayant quitté la salle préalablement au vote, conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, application aux établissements Publics de Coopération Intercommunale selon l'article L.5211-1 du même Code ;

par 42 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION

1° AU TITRE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DE L'EXERCICE 2022

approuve

le Compte Financier Unique de l'Exercice 2022 présenté par le Président, dont la balance s'établit comme suit :

BUDGET PRINCIPAL		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
REALISATION DE L'EXERCICE 2022	Recettes réalisées	2 391 849,50	8 344 502,02	10 736 351,52
	Dépenses réalisées	- 787 913,57	- 6 930 354,87	- 7 718 268,44
	Résultat 2022	1 603 935,93	1 414 147,15	3 018 083,08
RESULTATS ANTERIEURS REPORTE 2021		10 547 060,11		10 547 060,11
RESULTAT DE CLOTURE 2022		12 150 996,04	1 414 147,15	13 565 143,19
RESTES A REALISER 2022	Recettes	25 200,00	-	25 200,00
	Dépenses	- 1 660 291,61	-	- 1 660 291,61
	Solde RAR	- 1 635 091,61	-	- 1 635 091,61
RESULTAT CUMULE		10 515 904,43	1 414 147,15	11 930 051,58

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
REALISATION DE L'EXERCICE 2022	Recettes réalisées	3 044 077,84	4 752 062,89	7 796 140,73
	Dépenses réalisées	- 2 314 020,83	- 3 577 190,72	- 5 891 211,55
	Résultat 2022	730 057,01	1 174 872,17	1 904 929,18
RESULTATS ANTERIEURS REPORTE 2021		5 520 135,09		5 520 135,09
RESULTAT DE CLOTURE 2022		6 250 192,10	1 174 872,17	7 425 064,27
RESTES A REALISER 2022	Recettes	202 392,71	-	202 392,71
	Dépenses	- 744 979,87	-	- 744 979,87
	Solde RAR	- 542 587,16	-	- 542 587,16
RESULTAT CUMULE		5 707 604,94	1 174 872,17	6 882 477,11

BUDGET ANNEXE EAU		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
REALISATION DE L'EXERCICE 2022	Recettes réalisées	3 418 102,23	4 833 494,89	8 251 597,12
	Dépenses réalisées	- 1 721 644,09	- 3 971 608,75	- 5 693 252,84
	Résultat 2022	1 696 458,14	861 886,14	2 558 344,28
RESULTATS ANTERIEURS REPORTE 2021		- 592 760,01		- 592 760,01
RESULTAT DE CLOTURE 2022		1 103 698,13	861 886,14	1 965 584,27
RESTES A REALISER 2022	Recettes	46 914,48	-	46 914,48
	Dépenses	- 351 337,38	-	- 351 337,38
	Solde RAR	- 304 422,90	-	- 304 422,90
RESULTAT CUMULE		799 275,23	861 886,14	1 661 161,37

BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
REALISATION DE L'EXERCICE 2022	Recettes réalisées	1 011 157,41	3 040 043,56	4 051 200,97
	Dépenses réalisées	- 895 054,23	- 1 231 681,85	- 2 126 736,08
	Résultat 2022	116 103,18	1 808 361,71	1 924 464,89
RESULTATS ANTERIEURS REPORTE 2021		- 1 011 157,41	107,19	- 1 011 050,22
RESULTAT DE CLOTURE 2022		- 895 054,23	1 808 468,90	913 414,67
RESTES A REALISER 2022	Recettes	-	-	-
	Dépenses	-	-	-
	Solde RAR	-	-	-
RESULTAT CUMULE		- 895 054,23	1 808 468,90	913 414,67

BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
REALISATION DE L'EXERCICE 2022	Recettes réalisées	-	2 651 407,00	2 651 407,00
	Dépenses réalisées	-	- 2 426 633,00	- 2 426 633,00
	Résultat 2022	-	224 774,00	224 774,00
RESULTATS ANTERIEURS REPORTE 2021		-	-	-
RESULTAT DE CLOTURE 2022		-	224 774,00	224 774,00
RESTES A REALISER 2022	Recettes	-	-	-
	Dépenses	-	-	-
	Solde RAR	-	-	-
RESULTAT CUMULE		-	224 774,00	224 774,00

Ces résultats définitifs seront repris au budget de l'exercice 2023 ?

constate

que la vue détaillée fournie par le comptable est concordante avec la vue d'ensemble fournie par l'ordonnateur

arrête

les opérations budgétaires effectuées pendant l'exercice 2022, pour le Budget Principal, comprenant les différentes fonctions, et pour les Budgets Annexes « Zones d'activités », « Assainissement », « Eau » et « Déchets ménagers », aux chiffres arrêtés ci-dessous :

BUDGETS	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
FONCTION 0 : SERVICES GENERAUX	3 642 547,53	20 042 975,03	16 400 427,50
FONCTION 2 : ENSEIGNEMENT - FORMATION	-	-	-
FONCTION 3 : SPORTS ET JEUNESSE	2 114 082,15	548 413,69	1 565 668,46
FONCTION 4 : RPE	178 510,94	152 965,47	25 545,47
FONCTION 5 : AME. TERRI. HABITAT	301 366,07	173 372,94	127 993,13
FONCTION 6 : ACTION ECONOMIQUE	629 087,77	184 123,59	444 964,18
FONCTION 7 : AMEN. ET SERV. URBAINS, ENVIRONNEM.	181 166,48	18 374,00	162 792,48
FONCTION 8 : TRANSPORT	671 507,50	163 186,91	508 320,59
SOUS-TOTAL : BUDGET GENERAL	7 718 268,44	21 283 411,63	13 565 143,19
SOUS-TOTAL : BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES	3 137 893,49	4 051 308,16	913 414,67
SOUS-TOTAL : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	5 891 211,55	13 316 275,82	7 425 064,27
SOUS-TOTAL : BUDGET ANNEXE EAU	6 286 012,85	8 251 597,12	1 965 584,27
SOUS-TOTAL : BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS	2 426 663,00	2 651 407,00	224 744,00
TOTAL GENERAL	25 460 049,33	49 553 999,73	24 093 950,40

2° AU TITRE DES RESTES A REALISER DE L'EXERCICE 2022

reconnait

la sincérité des états des restes à réaliser de la section d'investissement suivants :

BUDGETS	DEPENSES	RECETTES	RAR
FONCTION 0 : SERVICES GENERAUX	218 187,92	-	218 187,92
FONCTION 3 : SPORTS ET JEUNESSE	216 738,10	-	216 738,10
FONCTION 5 : AME. TERRI. HABITAT	1 296,00	-	1 296,00
FONCTION 6 : ACTION ECONOMIQUE	62 740,00	-	62 740,00
FONCTION 7 : AMEN. ET SERV. URBAINS, ENVIRONNEM.	19 720,00	-	19 720,00
FONCTION 8 : TRANSPORT	1 141 609,59	25 200,00	1 116 409,59
SOUS-TOTAL : BUDGET GENERAL	1 660 291,61	25 200,00	1 635 091,61
SOUS-TOTAL : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	744 979,87	202 392,71	542 587,16
SOUS-TOTAL : BUDGET ANNEXE EAU	351 337,38	46 914,48	304 422,90
TOTAL RAR	2 756 608,86	274 507,19	2 482 101,67

autorise

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer ces états et à poursuivre les paiements et les recouvrements dans la limite des crédits figurant sur ces états,

précise

que ces écritures seront reprises dans le Budget Primitif de l'exercice 2023.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Alain VON WIEDNER



Le Président,

Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 31 mars 2023
- publication sur le site internet le : 31 mars 2023

Acte à classer**DE-23-17**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-03-31T14-38-32.01 (MI244166258)

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20230330-DE-23-17-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : FINANCES ET BUDGET - COMPTE FINANCIER UNIQUE ET RESTES A REALISER DE L'EXERCICE 2022

Date de décision : 30/03/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetairesIdentifiant unique de l'acte antérieur
:Acte : [23-17 FB COMPTE FINANCIER
UNIQUE ET RESTES A REALISER
2022.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 31/03/23 à 14:38

Par [SEGUIN Muriel](#)

Transmis

Date 31/03/23 à 14:38

Par [SEGUIN Muriel](#)

Accusé de réception

Date 31/03/23 à 14:44